

VIVRE *à* Bourges

JOURNAL DU PARTI SOCIALISTE DU CHER - NUMÉRO 34 - DÉCEMBRE 2011

Se déplacer à Bourges :
**LA VILLE MANQUE
D'AMBITION**

VOTE

DOSSIER :

*La ville doit-elle s'offrir
un nouveau Palais des sports ?*

**Pour voter en 2012,
je m'inscris maintenant !**

PS 



Le Parti Socialiste, à l'issue d'un processus démocratique qui aura connu un grand succès, celui de la primaire citoyenne, s'est doté d'un candidat. Celui-ci, François Hollande, a désormais toute la légitimité pour porter haut les couleurs du P. S., de la gauche, et l'espoir de tout un pays pour les présidentielles de 2012. Ce ne sera pas une tâche facile dans le contexte dramatique d'une crise économique profonde, structurelle, qui nous montre que notre responsabilité est de repenser et de mettre en cause un système économique (ultra) libéral à bout de souffle, injuste, et qui ne marche plus. Il s'agira plus que jamais pour nous de tenir compte des souffrances des peuples et de refuser d'obéir aveuglément aux dictats des marchés et de lutter pour que l'expression démocratique des peuples ne soit pas confisquée et reste prévalente. C'est à cette condition que nous pourrons au printemps prochain voir fleurir en notre pays l'espérance en un avenir meilleur.

Pierre Dedet,
Secrétaire de la section
de Bourges du PS

Region

Un schéma d'aménagement pour la région Centre

La Région Centre a mis en débat son Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT). Ce projet ouvre des paris ambitieux : permettre aux jeunes de faire plus d'études et aux adultes de continuer à se former ; accompagner l'économie régionale vers le développement durable ; tirer parti de la complémentarité entre petites et grandes villes pour maintenir des services au plus près des besoins des habitants ; faire de la Région la première région du tourisme à vélo et du tourisme patrimonial.

Les élus socialistes du Cher ont insisté pour que la Région prenne mieux en compte le potentiel de développement que constitue le réseau des villes du Berry (Bourges, Vierzon, Châteauroux). Ils ont souhaité que les filières industrielles locales, céramique, risques, matériaux ne soient pas oubliées. Ils ont rappelé l'importance de l'engagement de chacun, de l'Etat aux communes, pour que le réseau de services publics adapté aux besoins des habitants soit maintenu. Pour qu'aucun habitant de la région ne soit exclu du progrès attendu, ils appellent à un investissement soutenu pour l'amélioration des conditions sociales et culturelles d'existence. Ces éléments devraient être retenus dans le document final adopté par la Région en décembre 2011.

Nouveau Palais des sports pourquoi les élus socialistes ont votés contre.

En 2008, lors de la campagne municipale, le candidat Lepeltier s'engage à construire un grand Palais des sports et des spectacles. Fin 2008, le candidat devenu Maire y renonce. On se limitera à un Palais des sports, pour le Bourges Basket. Il est question de reconstruire au Prado. Une somme de 600 000 € est votée pour des études. Interrogatifs sur le projet, nous élus socialistes avons voté cette forte somme afin d'avoir une étude préliminaire sérieuse : vérification des besoins du club, possibilité de cohabiter avec d'autres sports, impacts financiers pour la ville et pour le club, compatibilité avec le plan d'urbanisme...

Une décision prise sans réflexion globale

Fin 2009, alors que le crédit d'études n'a pas été engagé, le Maire propose l'inscription d'une autorisation de programme (budget d'investissement sur plusieurs années) de 20,6 millions d'euros et passe directement au lancement d'un jury de concours d'architectes pour la réalisation du projet au Prado. Nous dénonçons la méthode : une décision prise, sans réflexion globale, sans concertation avec l'ensemble du mouvement sportif. Nous votons contre.

Un choix d'urbanisme contestable

Le concours a lieu, le jury délibère... et, nouveau coup de théâtre, le Maire annonce qu'il renonce au projet : pas conforme au Plan Local d'Urbanisme; pas conforme, surtout, aux désirs du Bourges Basket. On fera plus grand (5000 places) à la sortie de l'autoroute. Tous ceux qui s'intéressent un peu aux questions d'urbanisme et de développement durable s'interrogent en voyant le développement d'un pôle de loisirs à l'écart de la ville ; tous ceux qui s'intéressent aux finances se disent qu'il va bien falloir payer les architectes qui ont tra-



Quelle place pour les autres sports ?

vaillé... pour rien ! Et tous ceux qui connaissent un peu le tissu local se demandent comment on va trouver assez de sponsors et de public pour remplir de façon pérenne ce nouveau lieu. Le dossier ressort après l'été 2011, avec un projet de délibération au Conseil Municipal de septembre. Projet retiré le jour même du conseil, le TGV pouvant passer par là ! Le projet revient le 17 octobre. Le TGV s'est écarté... pas les autres interrogations.

De véritables besoins ?

En Ligue féminine, Bourges avec 3100 places détient la plus grande salle alors que la moyenne est de 1700 places ; des équipements de plus de 5000 places, il y en a 12 en France, essentiellement pour des clubs de basket de Pro A de villes ou agglomérations au potentiel bien supérieur à celui de Bourges. Le lieu, loin de la ville, prive le centre ville d'un pôle d'attraction. Et quelle place pour les autres sports, totalement relégués dans ce projet ?

33,8 millions d'euros pour un projet non maîtrisé

Mais surtout, quel financement ? Car le projet coûte 33,8 millions d'euros sans savoir d'où ils proviendront, si ce n'est que la Ville aurait l'essentiel à supporter.

Et voilà que surgit le nouveau coup de théâtre : après en avoir débattu, le Maire annonce qu'il se donne trois mois pour voir si le club a vraiment besoin de ça ; si le financement pourra être trouvé ; et si finalement on ne pourrait pas tout simplement agrandir le Prado... tout en nous demandant d'approuver le projet de construction !

Une telle improvisation interpelle... Heureusement que le Bourges Basket lui-même est mieux géré que ça ! Mais très franchement, ce projet ne doit pas se faire : ce serait pour Bourges beaucoup trop lourd à supporter et cela hypothéquerait la capacité d'investissement nécessaire pour améliorer le quotidien des Berruyers : équipements sportifs de quartier, locaux associatifs, rénovation des écoles, bonification de leur cadre de vie, sécurité routière, poursuite d'investissements culturels...

Nous avons, nous élus socialistes, choisi d'assumer notre analyse et notre exigence d'une gestion responsable et solidaire des deniers publics. Nous avons renouvelé notre vote contre.



Un projet au coût non maîtrisé.



Pour voter en 2012, je m'inscris maintenant !

En 2012, nous élirons le président de la République et nos députés. Pour pouvoir prendre part au vote, vous devez être Français et être inscrit sur les listes électorales de votre commune avant le 31 décembre 2011.

Comment s'inscrire ou mettre à jour votre inscription ?

Rendez vous dans votre mairie munie :

- d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité ou gaz, attestation sur l'honneur de la personne qui vous héberge, etc.)

- d'une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, etc.)

ou connectez vous sur www.mon.service-public.fr

La Ville manque d'ambition !

Alors que bien des agglomérations de même taille ont déjà depuis longtemps choisi d'équiper la ville pour les déplacements du futur, Bourges et son agglomération traînent les pieds. Le Plan de Déplacement Urbain, obligatoire, n'est toujours pas écrit. Les hésitations sont encore nombreuses ...

Le 4 novembre dernier, une présentation des « axes de travail » du Plan de Déplacement Urbain était proposée aux habitants de l'agglomération berruyère. Les (trop) rares participants ont assisté à une réunion étonnante, au cours de laquelle le volontarisme du bureau d'étude mandaté par les élus tranchait avec la réticence à peine voilée du Maire de Bourges à changer quoique ce soit.

Se déplacer autrement qu'en voiture : un choix à préparer

A chaque plein, nous constatons combien la voiture nous coûte cher et nous savons bien que cela ne peut que s'aggraver. Ce que l'on ne sait pas toujours, c'est que la voiture est aussi le mode de déplacement le plus coûteux pour nos impôts locaux : construire et entretenir les routes, créer et garder des parkings, aménager la voirie pour notre sécurité coûte très cher. Et cela pollue !

Il faut donc proposer des modes de transports alternatifs, sur les trajets courts ou ceux les plus fréquemment utilisés : marche à pied, vélo, transports en commun.

Un catalogue de bonnes intentions

A l'heure actuelle, le projet de Bourges ressemble plus à un catalogue de bonnes intentions qu'à un véritable projet. Car il ne suffit pas de dire qu'il faut changer : il faut en donner envie en créant un service attrayant. Et surtout, cesser de construire des lotissements loin des services, des écoles et des commerces.



« Le volontarisme du bureau d'étude tranchait avec la réticence à peine voilée du Maire de Bourges ».

Donner envie de faire autrement

Des trottoirs larges, sans obstacles ; des revêtements qui ne glissent pas et qui respectent le confort des personnes en fauteuil : on en rêve à Bourges ! Faire du vélo en ville reste difficile et souvent dangereux, en particulier dans les ronds-points : les itinéraires alternatifs ne sont pas encore suffisamment cohérents pour garantir des trajets en toute sécurité. L'association « Mon Cher vélo », en témoigne avec raison.

Aller résolument vers des transports en commun en site propre

Le bus, largement utilisé par les jeunes et les aînés qui n'ont pas d'autre choix, est souvent boudé par les salariés. En 2008, la gauche unie, sous la conduite d'Irène Félix, avait proposé qu'une étude soit faite pour un tramway à Bourges. Une façon d'ouvrir le débat vers une révolution des transports, indispensable à moyen terme. Pour nous, il reste indispensable de se tourner résolument vers un transport en commun « en site propre » (c'est-à-dire avec des itinéraires et couloirs réservés) qui garantisse confort, régularité, fréquence et efficacité. Des parkings permettant de laisser la voiture à proximité de la ligne doivent être prévus. Mais surtout, il faut un engagement sur un calendrier : pour le moment, on a l'impression que cela est prévu ... entre 2020 et 2030 ! Est-ce à dire que le Maire et le Président de l'agglomération préfèrent laisser cela à leurs successeur(s) ?!



Se tourner résolument vers des transports en commun en site propre »

Irène Félix,

Comment expliquez-vous le retard pris par Bourges pour les transports alternatifs alors que le Maire se dit sensible à l'environnement ?

Le Maire de Bourges n'a jamais cru aux transports en commun. Il y a encore peu, il affirmait que les problèmes de pollution et de rareté du pétrole seraient résolus grâce aux innovations technologiques. C'était oublier ce que coûte la voiture pour les villes, les délais nécessaires pour la recherche et le coût de ces innovations pour les ménages ... Mais cette obstination a fait prendre du retard à Bourges.

Votre proposition ?

Aménager, comme à Baudens, des cœurs de quartier regroupant des services et permettant des déplacements sécurisés à pied et à vélo ; améliorer très nettement l'efficacité des transports en commun grâce à un transport en site propre de grande qualité ; et repenser navettes et espaces piétonniers.

Cela coûte cher ?

Oui, mais c'est utile ... Une raison de plus pour bien réfléchir avant de faire des investissements, comme le Palais des sports, dont l'intérêt collectif est plus discutable ...

Il y a un lien avec le TGV ?

Je défends l'option d'utiliser la gare actuelle de Bourges. Parce que sinon, une nouvelle zone d'activité se développera à l'écart de Bourges, loin des habitations. Et on pourra dire adieu à la réduction des pollutions et des coûts de transports !



Le TGV : pour un projet pour tous

Le TGV est, pour le Cher, une très belle opportunité. Le débat public est en cours. Ce ne doit pas rester un débat entre experts. Chaque citoyen peut venir, se connecter sur internet et donner son avis. La décision sera prise après la présidentielle. Quels sont les arguments de ce TGV ? Le premier est le doublement de la ligne Paris-Lyon, aujourd'hui arrivée à saturation. Le second est la desserte des villes du grand Centre. Villes et départements tentent de rapprocher leurs points de vue sur le meilleur tracé. Le tracé « ouest » paraît être le plus favorable au Cher, en particulier au Vierzonnais. Mais d'autres options sont possibles. La section de Bourges du Parti Socialiste a choisi de déposer un « cahier d'acteurs », contribution au débat qui insiste en particulier sur :
- le nombre de dessertes effectives reliant Bourges à Paris, Lyon et la Méditerranée, l'ouest et l'Atlantique et enfin l'Europe ;
- la qualité des connexions avec la ligne « historique » vers Limoges et Toulouse et avec le réseau régional ;
- la possibilité d'obtenir l'entrée du TGV en gare actuelle de Bourges, condition pour un développement urbain maîtrisé, pour des emplois accessibles aux habitants de toute la ville et pour une meilleure fréquentation du train. Mais le nerf de la guerre est l'argent. L'extrême restriction apportée sur les finances publiques en France et en Europe peut ruiner l'espoir de toute une région de trouver un nouveau souffle. La bataille continue.

Cahier d'acteurs téléchargeable sur : <http://cher.parti-socialiste.fr/>

Trains : changement des horaires le 11 décembre

C'est dans une grande discrétion que Réseau Ferré de France (RFF), qui gère désormais les voies de chemin de fer, mettra en place le 11 décembre « le cadencement » à travers toute la France. Derrière un objectif affiché (et parfois louable) de rationalisation des horaires et d'amélioration des correspondances, on trouve des décisions surprenantes ou détestables. Dans le Cher, c'est la desserte de Saint-Amand, en provenance de Montluçon, qui sera la plus dégradée. Mais on peut aussi noter, pour les nombreux Berruyers qui vont travailler à Orléans, une perte d'efficacité de la liaison Bourges-Orléans, avec un allongement notable des journées de travail.

Tarifs : pour le pouvoir d'achat, la région Centre innove

La mesure Mobillico Centre est une première en France. Elle permettra de réduire le coût mensuel des trajets SNCF domicile-travail à 75 €. Les élus socialistes et radicaux ont fait le choix d'une nouvelle mesure qui défend le pouvoir d'achat des usagers du train. Elle entrera en vigueur au 1er janvier 2012.

Les conditions sont consultables sur www.regioncentre.fr/mobillicocentre

En bref...

L'affiche qui fait débat

Plusieurs associations et citoyen(e)s s'élèvent contre la nouvelle campagne de communication du Bourges basket, mettant en scène un corps féminin dévêtu. L'égalité entre les femmes et les hommes commence dès l'éducation. Le monde du sport, le monde associatif ont à ce titre un rôle important à jouer. Alors que le sport devrait véhiculer des valeurs de solidarités, d'entraide, de respect, de dignité humaine... cette affiche participe à l'instrumentalisation du corps humain et particulièrement du corps féminin. Dans le domaine sportif comme dans le monde professionnel, politique ou associatif, le Parti socialiste demande l'égalité et le respect homme-femme. Il souhaite rappeler à cette occasion son attachement aux valeurs culturelles que le sport véhicule et à l'importance du sport au service du lien social.

Éco-quartier Baudens à Bourges un projet avant tout fédérateur

Il y a 5 ans le Conseil Général lançait avec Alain Rafesthain un projet d'envergure pour Bourges et le département : la construction du premier éco-quartier en Région Centre sur le site de Baudens.



Après une première phase d'aménagement, 2012 sera une année charnière. D'abord avec la construction par l'OPH du Cher des premiers bâtiments basse consommation - 110 logements à loyers maîtrisés - pour une livraison en 2013/2014, ensuite avec l'implantation du nouveau site de Pôle Emploi. Mais le projet conduit par la Sem Territoria prévoit aussi la construction de 240 logements privés et d'activités tertiaires sur près de 5 000 m².

Bref, en 2012 l'éco-quartier Baudens va sortir de terre.

Partenarial, novateur, ambitieux

C'est le fruit d'un travail partenarial novateur et ambitieux. A chaque réunion, techniciens, représentants associatifs (telles l'APF, Cher vélo, l'association des riverains, etc.), partenaires institutionnels (Région Centre, Ville de Bourges, Etablissements scolaires), tous apportent leur pierre à l'édifice.

Car penser un éco-quartier c'est aussi porter une certaine vision de la ville fondée sur la prise en compte de critères environnementaux (liaisons douces, énergies) humains (mixité sociale, accessibilité des personnes âgées et handicapées), économiques (commerces, emplois) et citoyens (services publics, espaces partagés). C'est la volonté de préparer ensemble un avenir durable et solidaire pour les prochaines générations.

Avec Baudens les résultats sont là : l'Adapt va installer 15 studios pour les travailleurs à mobilité réduite, des collégiens vont suivre le projet sur 3 ans avec une équipe pédagogique, des lycéens vont réfléchir à un plan d'écomobilité, les associations vont proposer des idées pour intégrer le quartier dans la ville. En cela,

le projet Baudens est une chance parce qu'il est fédérateur.



Yann Galut
Vice président
du Conseil général
du Cher
Conseiller général
de Bourges 3

A Bourges, vous avez été 2 700 citoyens à participer aux Primaires citoyennes organisées en octobre dernier.

**Pour aller plus loin dans votre engagement :
adhérez au Parti Socialiste !**

**Inscription en ligne : www.parti-socialiste.fr/agissons-ensemble/adherez-au-ps
Ou contactez la Section de Bourges du Parti Socialiste - 20 rue du Prinal
18000 Bourges - tél : 02 48 65 29 33**

Technopôle Lahitolle les élus de gauche engagés



**Questions à Agnès Sinsoulier-Bigot,
Conseillère régionale du Centre**

Quelle est l'origine de cet aménagement ?

Le site Lahitolle est étroitement lié à l'histoire industrielle de notre ville. Sous le Second empire, une fonderie de canon et une école de pyrotechnie y sont fondées. Avec le déclin du secteur de l'armement à Bourges, un vaste espace se trouve libéré à deux pas du centre-ville.

Dans les années 1990, les élus socialistes souhaitent y créer un pôle de recherche. Jean-Pierre Saulnier, aujourd'hui Vice-président du Conseil général chargé de l'enseignement supérieur est un des artisans de cette conversion. Les premières réserves foncières constituées sur le site Lahitolle ont ainsi permis d'accueillir l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bourges (ENSIB).

Quels rôles jouent le Conseil général et le Conseil régional ?

Il faut continuer d'œuvrer pour une lisibilité de Lahitolle autour de l'enseignement, de la recherche et de l'entrepreneuriat. La prévention des risques est un axe majeur qui permet d'identifier Bourges comme pôle national des risques industriels.

Le Conseil général du Cher travaille dans ce sens : en prenant la maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de la salle d'armes, il a permis l'extension en ces murs de l'Ecole d'Ingénieurs de Bourges, l'installation de la Faculté de droit et de l'Institut municipal d'éducation permanente. Il a également créé une pépinière d'entreprises, le Carré des Créateurs, qui assure parfaitement son rôle d'accueil de créateurs.

Le Conseil régional, quant à lui, soutient notamment le Centre national des Risques Industriels qui travaille à la mise en réseau des acteurs du secteur et assure une veille documentaire, en lien notamment avec le CETIM-CETEC. Ce centre technique industriel est partenaire des entreprises de mécanique de Bourges et de la région. Enfin, il a concouru au financement du Centre d'affaires récemment inauguré.

Pour contacter les élus socialistes de Bourges

Vos conseillers généraux : Conseil Général du Cher - Place Marcel Plaisant
18023 Bourges Cedex - tél : 02 48 27 69 72 (**I. Félix et JP. Saulnier**)
ou 02 48 27 80 89 (**Y. Galut**)

Votre conseillère régionale - tél : 02 38 70 34 62 (**A. Sinsoulier-Bigot**)

Vos élus municipaux : Irène Félix et Jean-Pierre Saulnier (ci-dessus), Gérald Fragnier,
Pierre Dedet et Marie-Annick Bourguignon - tél : 02 48 65 29 33

Soutenez l'action des socialistes

Nom Prénom

Adresse

Tél

Je verse € pour *Vivre à Bourges* (chèque à l'ordre de l'ADFPS*)

Seules les personnes physiques peuvent effectuer des dons. Ils ne peuvent excéder 7500 € par personne et pour une même élection. Si votre don est fait par chèque bancaire, postal ou mandat, vous recevrez en retour une attestation vous permettant de déduire la somme de vos impôts, dans les limites autorisées par la loi.

A renvoyer à : **Section de Bourges du Parti Socialiste - 20 rue du Prinal - 18 000 Bourges**
tél : 02 48 65 29 33. fede18@parti-socialiste.fr

VOS REMARQUES, VOS SUGGESTIONS POUR

VIVRE à Bourges